

Heillecourt

NOVEMBRE 2015 - n°4

Notre ville



ACCESSIBILITÉ p. 3
Où en sommes-nous ?

**RESTAURANT
SCOLAIRE** p. 5
Portes ouvertes



DOSSIER p.5
Devenir bénévole :
c'est être acteur
de la vie locale



Les patrouilleurs scolaires

Couverture : Octobre rose 2015 / Marche du ruban rose.
Bravo à tous les participants

Édito

Mes chers Concitoyens,

Je ne pensais pas, en prenant mes fonctions de Maire, qu'avec mon équipe municipale, nous allions entrer dans un jeu dangereux où il ne faut plus seulement être bon gestionnaire, mais savoir aussi être un équilibriste, un magicien. Parfois même on peut se demander si on ne nous prend pas pour des clowns. Et oui, le cirque s'invite dans les collectivités locales. Mais cela ne nous fait pas rire, bien au contraire. Pendant des années, nous avons géré nos finances locales avec rigueur sans pour autant pénaliser notre ville et sans laisser transparaître les difficultés rencontrées par les nouvelles règles imposées sans concertation.

Mais plus notre capacité à investir se réduit du fait des dépenses imposées et réglementaires, plus on nous en demande, avec, à présent, l'obligation de réaliser en six ans, l'adaptation de tous nos bâtiments communaux aux handicaps. Certes, nous l'avions anticipée mais les règles se durcissent. C'est un budget de 720 000 euros TTC, soit 120 000 euros par an pendant six ans dont nous allons devoir nous priver en fonctionnement et/ou investissement communal. Chaque année, 90 000 euros de baisse de dotation, et ce pendant au moins trois ans, 90 000 de dépenses obligatoires pour les rythmes scolaires, 120 000 euros pour l'adaptation aux handicaps de notre patrimoine, voilà 300 000 euros de dépenses sans

avoir imaginé le moindre projet ou le moindre accompagnement pour nos concitoyens ou nos associations. Pour compenser ces 300 000 euros, il nous faudrait augmenter les impôts locaux de 30 % ! Or nous refusons de toucher à ce levier de l'imposition tant que cela sera possible. Jusqu'à présent nous nous sommes attachés à ne pas vous impliquer dans ce malaise généré par les effets pervers de ces économies imposées de façon autoritaire. Aujourd'hui, il nous est nécessaire de vous demander et d'obtenir votre adhésion à cet effort général. Nous devons retirer certaines salles antérieurement prêtées à des associations car leurs mises aux normes auraient un coût disproportionné par rapport au service rendu (exemple : ascenseur...). J'espère que tous le comprendront. Nous trouverons ensemble des solutions de substitution, mais pour cela il nous faut davantage encore optimiser nos moyens et l'occupation de nos salles.

Avec la baisse de la luminosité que nous apporte l'automne arrive l'obscurité nationale sur les potentiels de développement économique de nos villes.

Sachez garder un soupçon de bonne humeur pour contrer les maux à venir.

Didier Sartelet
Maire
Vice-président du Grand Nancy

RECENSEMENT DES SINISTRES APRÈS LA SÉCHERESSE

La commune a engagé une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de la préfecture. Ainsi, le service de l'urbanisme recense les personnes victimes d'un sinistre consécutif à la sécheresse. Toute personne ayant constaté un sinistre consécutif à la sécheresse est invitée à faire une **déclaration en mairie, au service de l'urbanisme, avant le 30 novembre**. Il convient de joindre au courrier de demande les photos justificatives des bâtiments concernés, et de faire une déclaration auprès de son assurance.



FÉLICITATIONS À GÉRARD CALAIS QUI PREND LA PRÉSIDENTIE DU RÉSEAU GRAND EST DES JUMELAGES FRANCO-ALLEMANDS

Le 8 octobre, s'est tenue à Scy-Chazelles au siège du Centre Européen Robert Schuman l'assemblée constitutive du réseau Grand Est des jumelages adhérents de la Fédération des Associations Franco-Allemandes (FAFA). Gérard Calais, Président du comité de jumelage Heillecourt-Neuhofen en a été élu Président.

Plus d'information sur : www.fafapourleurope.fr

ACCESSIBILITÉ

Un agenda pour l'accessibilité des bâtiments municipaux

Conformément à la révision de la Loi Handicap, la Ville s'engage dans un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui, d'ici six ans, permettra l'accès à tous ses bâtiments.

La Loi Handicap du 11 février 2005 obligeait tous les Établissements Recevant du Public (ERP) à les rendre accessibles aux personnes handicapées, au plus tard le 1^{er} janvier 2015, sous peine de sanctions juridiques et financières. Faisant le constat que ce délai ne pourrait être tenu, le gouvernement a légiféré par ordonnance du 26 septembre 2014 pour le rallongement du calendrier imposé et l'abandon des sanctions. En contrepartie, il est demandé aux propriétaires, publics et privés, de s'engager dans des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui planifient sur trois, six, voire neuf ans les travaux à réaliser.

Ce à quoi s'est engagée la Ville de Heillecourt qui, comme toutes les collectivités et les propriétaires privés de lieux recevant du public, avait jusqu'au 27 septembre 2015 pour déposer son Ad'AP en Préfecture.

Ce document, établi en concertation avec la commission d'accessibilité, avec l'aide

du cabinet spécialisé SPL Grand Nancy Habitat et du bureau Véritas, est un engagement de la commune à réaliser les travaux nécessaires dans un délai imparti de six ans.

Le diagnostic réalisé en juin 2015 portait sur 22 ERP (Etablissement Recevant du Public) 3 IOP (Installation Ouverte au Public). Hormis les bâtiments neufs obligatoirement conformes, la salle de l'Espinette ou le restaurant scolaire, des travaux importants ont déjà été entrepris pour l'accessibilité des bâtiments : portes d'accès à la mairie et dans les écoles, parvis de l'église, rampe d'accès à l'école élémentaire Chateaubriand, etc...

Ainsi, pour faire suite à la réalisation de la mise à jour du diagnostic, ce sont 22 bâtiments et 3 IOP qui sont intégrés dans l'Ad'AP, représentant un investissement total de 720000€/TTC pour la collectivité sur six années. ■

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

PROJET PAERPA

Faciliter le parcours des personnes âgées en risque de perte d'autonomie

Le dispositif PAERPA* regroupe différentes actions adaptées aux besoins des Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie. Une attention particulière est portée sur les personnes de 75 ans et plus, qui vivent à domicile, sont autonomes mais dont l'état de santé est susceptible de s'altérer pour des raisons d'ordre médical et/ou social.

En partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de santé) de Lorraine et la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), la pharmacie de Versailles et la pharmacie Pott participent au projet.

Une des actions retenues pour la commune de Heillecourt dans ce cadre est la mise à disposition gratuite de piluliers électroniques, pour servir d'indicateur sonore et pour favoriser l'observation via

une puce qui transmet les informations au pharmacien qui aura rempli, au préalable, les 28 cases du pilulier avec le traitement du patient.

C'est le médecin traitant qui, après avoir détecté une fragilité chez une personne âgée, décide de l'intégrer à la démarche. ■

Plus obtenir plus d'informations : www.ars.lorraine.sante.fr

Horaires d'ouverture :

. Pharmacie de Versailles

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 19h

Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

. Pharmacie Pott

Lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 19h30

Le samedi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 18h



Portrait

Jean-Pierre Enos, son combat

« *Avancer pour soulever des montagnes* ». C'est le leitmotiv de Jean-Pierre Enos...

En 1989, Jean-Pierre Enos subi un grave accident, le plongeant plusieurs mois dans le coma, suivi d'une rééducation lourde et contraignante et d'un an en fauteuil roulant. L'accident survient alors qu'il se trouvait sur l'A31. Il porte secours à un conducteur dont la voiture avait pris feu. Poursuivi par la malchance, il se fait renverser par un autre véhicule...celui des CRS. Victime d'une hémiplegie du bras droit et du côté gauche, amnésique à 80%, il y perd aussi un œil.

Jean-Pierre est né en Normandie à Damville, il y a 53 ans. Il vit à Heillecourt avec « Manue » sa femme depuis 15 ans. Père de trois grands enfants (Vanessa 33 ans, Alexandre 30 ans et Olivier 21 ans), il redonne l'espoir et le sourire aux jeunes victimes de traumatismes crâniens ainsi qu'à leurs parents. Grâce à son association « la tête en marche », il multiplie les défis et souhaite les faire partager.

Depuis, il s'est lancé dans l'alpinisme et n'en est pas à ses premières ascensions : le Mont Blanc du Tacul en 2008, le toit des Alpes en 2010, le GR20 Corse en 2013, l'Acotango en Bolivie fin 2014, puis la traversée des aiguilles Marbrées en juillet 2015. A chaque ascension, il est accompagné par un guide et un médecin. En 2016, le prochain grand projet de Jean-Pierre Enos est de continuer à préserver sa dignité en trouvant un travail. Il n'en oublie pas son combat pour les autres puisqu'il souhaiterait également emmener une jeune victime d'un traumatisme en randonnée sur une distance de 1500 mètres, pour partager ces sensations que seul le cœur peut faire naître. Jean-Pierre Enos remercie la générosité heillecourtoise, la mairie, les sponsors, mais aussi les hôpitaux, les amis et guides de Chamonix sans qui, rien ne pourrait se réaliser. ■

Plus d'information sur : www.latetenmarche.onlc.fr

* Le dispositif PAERPA est un parcours usager, médecin traitant et professionnels de santé en coordination avec différents acteurs territoriaux.

516
élèves

Rentrée scolaire 2015-2016



Catherine Masson et Guy Petitfils

Groupe scolaire Chateaubriand : nouveaux directeurs

Après les départs en retraite de Marie-Odile Gerberon et de Marie-France Maguin...

Guy Petitfils en élémentaire

Originaire de Heillecourt, Guy Petitfils reprend les fonctions de directeur qu'il a déjà exercées dans cet établissement de 1997 à 2006. Jusqu'en juin 2015, il était Chargé de mission pour mettre en place le dispositif de réussite éducative de la loi Borloo de 2005, qui consiste à apporter des moyens financiers pour une éducation prioritaire dans les secteurs sensibles. Plusieurs projets sont en cours à l'école, tels que l'opération «écoles qui chantent», l'inscription au dispositif «école et cinéma» et la participation aux activités USEP (Union sportive des écoles primaires).

Catherine Masson en maternelle

À 51 ans, Catherine Masson prend la direction de l'école maternelle Chateaubriand et la classe des moyens-grands. Une belle expérience pour cette enseignante de l'école Sonnini de Ville-en-Vermois qui souhaitait connaître les particularités d'une école urbaine. ■

À l'école élémentaire Victor Hugo

Saluons le départ à la retraite de Daniel Faliguero qui continue de s'investir dans d'autres activités. En effet, il participe au renforcement de l'encadrement des élèves à l'occasion des sorties scolaires et préside le Club de Handball de Jarville-la-Malgrange.

Katia Schaaf a désormais en charge la classe des CP/CM2 et s'est déjà beaucoup investie dans l'école afin d'assurer une vraie continuité. Née à Jarny, elle est enseignante depuis 20 ans et a toujours travaillé en élémentaire du CP au CM2 : Seichamps, Malzéville puis l'école Bonsecours de Nancy. ■

Dans les écoles maternelles

La ville accueille dans ses services de jeunes apprenties pour préparer le CAP Petite Enfance pendant deux années. Bienvenue à Audrey Istace-de-Linchant à Emile Gallé, Mandy Adolphe à Chateaubriand, Clémence Wolff à Victor Hugo et Maurane Courtois à la Crèche. ■



Collège Montaigu : une nouvelle équipe de direction

C'est une toute nouvelle équipe qui, depuis la rentrée, oeuvre à la tête du collège Montaigu.

Le nouveau principal, Mireille Pennequin, a d'abord été professeur d'économie-gestion en BTS pendant douze années, avant d'être principal-adjoint au Collège Jean Moulin de Tomblaine puis Principal au Collège Paul Verlaine de Malzéville.

Pour Yves Durand, principal adjoint, il s'agit d'un deuxième poste de direction. Il était auparavant proviseur-adjoint du Lycée Jacques Callot. Quant à Driss Daghmous, gestionnaire, il exerce cette fonction depuis la rentrée 2014-2015. Camille Thouron a pris les fonctions de Conseiller principal d'éducation.

« Nous avons reçu un bon accueil des parents d'élèves et des enseignants. Une



Camille Thouron, Yves Durand, Mireille Pennequin et Driss Daghmous

427
élèves

rentrée réussie, ce sont des projets qui naissent, des envies exprimées par les équipes pédagogiques pour améliorer telle ou telle chose, un projet éducatif à communiquer. En octobre, nous avons participé à la semaine de la démocratie scolaire, à l'opération « Nettoyons la nature » et à la Fête de la Science. Nous souhaitons également conduire une réflexion sur le rôle et la place des parents à l'école. ■

Extension du restaurant scolaire : journée portes ouvertes

Afin d'augmenter sa capacité d'accueil et de répondre aux normes d'hygiène et de sécurité, le restaurant scolaire s'est agrandi dans un souci d'améliorer l'accueil des enfants durant la pause méridienne.

Un nouvel espace convivial et spacieux accueillera chaque jour les demi-pensionnaires des trois groupes scolaires. Désormais, la grande salle recevra jusqu'à 140 enfants en élémentaire et la petite salle dédiée aux maternelles 42.

Vous découvrirez la transformation

de ce bâtiment : extension de la salle de restauration, cuisine centrale, vestiaires du personnel et les sanitaires accessibles aux personnes handicapées lors de la journée portes ouvertes du samedi 28 novembre 2015 de 9h à 11h30. ■



Pose de pavés podotactiles et abaissement des trottoirs Grande Rue. Ces bandes ont pour but d'alerter d'un danger et de sécuriser les déplacements des personnes aveugles ou malvoyantes dans les zones comportant des obstacles.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil municipal aura lieu mardi 24 novembre 2015 à 18 heures. Ces séances sont publiques : chacun est invité à y assister.

Au conseil municipal du vendredi 25 septembre 2015, ont été votées les délibérations suivantes :

Urbanisme - Travaux - Circulation

Mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap)

Demande de subvention à la CARSAT pour des travaux d'accessibilité à la Résidence du Moulin

Budget - Etudes prospectives

Décision modificative : section investissement
Indemnités de régisseurs

Conseil Municipal

Élection d'un adjoint : Brigitte Ménard
Désignation des membres élus au CCAS
Mise à jour de la composition des commissions concernées par les changements d'élus intervenus

Qualité Environnementale

Aménagement du Territoire

Rapport sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement
Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Les jeunes d'Heillecourt, acteurs pour harmoniser l'environnement



La mission principale de cet été pour les 50 inscrits aux chantiers jeunes a été de nettoyer, poncer, décaper et peindre la centaine de mètres linéaires de barrières qui entourent la Maison de l'enfance.

Encadrés par Sébastien Habillon et par Arnaud Laval, du 6 juillet au 21 août, les adolescents âgés de 12 à 18 ans ont rénové la palissade à croisillons avec parfois quelques matinées aux températures bien estivales. Beaucoup de préparation avant de pouvoir appliquer les deux couches de peinture «rouge vermillon», couleur choisie en harmonie avec une des nouvelles

teintes de l'extension du restaurant scolaire. Il reste encore quelques mètres pour achever les travaux, avec au final, 60 litres de peinture et beaucoup de fierté devant le résultat.

La forte demande de participation aux chantiers jeunes a aussi permis d'œuvrer pour diverses missions engagées avec le conservatoire d'espaces naturels.

Après ces matinées de «travail», la bonne ambiance se poursuivait, certains midis, autour d'un barbecue, mais toujours les après-midis lors des activités ludiques et sportives proposées.

Rendez-vous aux jeunes heillecourtois pour les prochains chantiers ! ■

À noter

Afin d'informer le public sur la gestion municipale, le compte rendu du conseil municipal est affiché, par extraits, sous huitaine à la porte de la mairie et mis en ligne sur le site internet : www.heillecourt.fr



Devenir bénévole : c'est être acteur de la vie locale

Le désir de solidarité et de citoyenneté est souvent à l'origine de l'envie d'exercer une activité bénévole. Aujourd'hui, de nombreux heillecourtois sont déjà engagés dans une activité, contribuant ainsi à créer une solidarité locale. Aujourd'hui, nous avons encore et toujours besoin de vous !

Pourquoi exercer une activité bénévole au sein de ma commune ?

- ▶ Pour donner du sens à son quotidien
- ▶ Pour transmettre son expérience et son savoir-faire
- ▶ Pour partager ses talents et ses compétences
- ▶ Pour donner un peu de son temps à ceux qui en ont besoin et participer au mieux-être de la collectivité
- ▶ Pour intégrer des équipes dynamiques et sympathiques
- ▶ Pour rechercher un enrichissement et un épanouissement personnel en dehors de son activité professionnelle...

Dans quels secteurs et pour quelles missions s'engager ?

Avant de s'engager dans une activité bénévole, il est important d'être bien informé et orienté. Si vous souhaitez vous investir, il existe aujourd'hui de très nombreuses formes d'engagement à découvrir sur Heillecourt.

. Le bénévolat associatif

Culture, sport, loisirs, animation scolaire, mémoire, échanges internationaux, environnement, aide aux plus démunis...

La ville de Heillecourt dispose d'un tissu associatif dense.

Retrouvez les associations sur le site internet :

www.heillecourt.fr

. Le bénévolat avec la ville

Découvrez le panorama des domaines dans lesquels vous pourriez-vous impliquer dans ce dossier spécial :

Acteurs pour l'organisation des élections

Pour l'organisation des élections, la ville recherche des assesseurs et des scrutateurs bénévoles, qui doivent être âgés d'au moins 18 ans, être inscrits sur la liste électorale de la ville et être de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne, selon les scrutins.

L'assesseur est chargé de veiller au bon déroulement des opérations par la vérification, à la table de vote, de l'identité des électeurs et par la gestion des listes d'émargement. Le scrutateur, quant à lui, participe au dépouillement des enveloppes électorales.

Renseignements auprès du service des élections - tél. 03 83 55 63 05

Devenez Sauveteur Volontaire de Proximité (SVP)

L'association Grand Nancy Defi'b rassemble et accompagne les Sauveteurs Volontaires de Proximité. Interlocuteur privilégié du Sauveteur, elle assure sa formation, lui apporte son soutien, son aide et des réponses à ses interrogations ou inquiétudes.

Citoyen solidaire et responsable, le SVP intervient prioritairement dans son quartier en cas d'accident cardiaque. Il est formé pour :

- reconnaître l'arrêt cardiaque,
- déclencher la chaîne de survie : de l'appel du SAMU (15) à la technique de réanimation et à l'utilisation du défibrillateur.

Renseignements auprès de l'Association Grand Nancy Defi'b

www.grandnancydefib.fr

Tél. association 06 74 112 112





Jury fleurissement



Bénévoles Opération brioches de l'amitié



Bénévoles Lire et faire lire

Membre du jury pour le fleurissement

Chaque été, Fabrice Wilhelm, adjoint délégué à la qualité environnementale, se déplace dans les quartiers avec son équipe de bénévoles pour sélectionner les **plus belles réalisations des particuliers dans trois catégories : balcons immeuble, balcons maison et jardins maison**. En fonction de la quantité et de la qualité des fleurs, la propreté et l'entretien des espaces verts, la taille des haies, chaque membre applique les règles de notation en fournissant une note sur 20.

Renseignements auprès du service communication : communication@mairie-heillecourt.fr - tél. 03 83 55 09 54

Artiste pour préparer la Saint Nicolas



Bénévoles Saint-Nicolas

Début décembre, a lieu le traditionnel défilé de la Saint-Nicolas. Une équipe de bénévoles se retrouve durant six à huit semaines aux ateliers municipaux pour préparer le char de la ville qui défilera à Nancy, à Heillecourt et dans les communes voisines. **Avis aux bricoleurs, artistes peintres, dessinateurs, inventeurs d'idées, personnes pour guider et sécuriser le parcours...** Vos talents sont précieux pour contribuer à l'embellissement de cet événement familial et symbolique de fin d'année.

Renseignements auprès de la Maison du Temps Libre : animation@mairie-heillecourt.fr - tél. 03 83 55 57 19

Avec l'AEIM : Opération brioches

Chaque année, l'AEIM-Adapei 54 relance en octobre l'opération « Brioches de l'amitié » en faveur des personnes ayant un handicap intellectuel sur l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle. À cette occasion, la gourmandise se transforme en geste solidaire. Des bénévoles accrédités sillonnent les quartiers pour distribuer les brioches. Pour assurer le succès de cette opération et renforcer les équipes déjà sur le terrain, le CCAS lance un appel aux bénévoles.

Opération brioches 2015 :

La vente de 660 brioches a remporté un beau succès grâce à la générosité des heillecourtois. Les dons récoltés s'élèvent à 3145€.

Si vous pouvez donner un peu de votre temps et contribuer à la réussite de cet événement, contactez la mairie au 03 83 55 63 05.

Lire et faire lire... partager avec les enfants le plaisir de la lecture

Vous êtes retraité(e), vous aimez la lecture ? Et si vous veniez transmettre votre goût pour la littérature aux enfants de Heillecourt. Plaisir de lire, plaisir de partager... Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des jeunes fréquentant les écoles maternelles et élémentaires et autres structures éducatives (périscolaire, accueils de loisirs, crèche, bibliothèque...). Des formations à la lecture vivante auprès des enfants sont assurées par la Ligue de l'Enseignement 54. Elles permettent de se former à la lecture à voix haute, d'avoir une approche de la psychologie de l'enfant, un guide pour le choix des livres.

Pour plus d'information, contactez la référente du groupe Lire et Faire Lire à Heillecourt - tél. 03 83 57 98 93 www.lireetfairelire.org

Correspondant de quartier pour Voisins solidaires et attentifs...

Solidaire vis-à-vis de ses voisins, le correspondant de quartier entre dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec les forces de l'ordre. Il veille, mais ne surveille pas, son rôle est de signaler un événement suspect mais aussi de recueillir les interrogations et les suggestions des habitants. Le correspondant de quartier reçoit une formation conduite par la Police nationale.

Renseignements auprès de la Police municipale : policemunicipale@mairie-heillecourt.fr - tél. 06 22 39 19 42





Conseil municipal des enfants (CME)

Créé en 2012, le Conseil Municipal des Enfants (CME) donne la possibilité aux enfants de CM1 et CM2 de s'exprimer sur la vie de leur ville. Être membre du CME n'exige aucune compétence de type scolaire. En revanche, cela suppose le goût pour la mise en œuvre de projets utiles aux autres, la volonté de se faire entendre et d'agir, d'être disponible avec régularité.

Renseignements auprès du Service jeunesse au 03 83 56 66 83.

Acteur pour les chantiers jeunes : bénévolat ou volontariat ?

C'est un engagement citoyen dans la vie locale qui regroupe un peu les deux, tout en associant pédagogie, action, animation et amélioration du cadre de vie.

Pour plus d'information, consulter l'article en page 5.

Pour s'inscrire, contacter Sébastien Habillon au 06 42 06 28 67

Faites vivre la revue municipale

La revue municipale constitue un vecteur d'information apprécié par les habitants pour lesquels ce journal représente un lien utile avec la municipalité, son activité et son actualité.

La commune recherche des citoyens bénévoles et passionnés pour participer à la rédaction du magazine municipal en collaboration avec un comité de rédaction. Il faut savoir rédiger des textes d'information sur des thématiques comme les associations, les écoles, les entreprises...

Pour tout renseignement - Service communication

tél. 03 83 55 09 54 - communication@mairie-heillecourt.fr

Semaine du sport 2015

160
enfants

100
adultes

Merci aux associations participantes de nous avoir fait vivre cette belle semaine sportive !

Matthieu Prolongeau adjoint délégué au Sport, Prévention Santé, Sécurité :



« Le succès a été au rendez-vous de cette 3^{ème} édition de la Semaine du Sport qui s'inscrit désormais comme un événement incontournable de l'été à Heillecourt.

Cette année a vu, une fois encore, cette manifestation prendre de l'ampleur : toujours plus d'activités proposées, toujours plus de participants.

Cette semaine permet d'abord à tout un chacun, petit ou grand, de découvrir, gratuitement et dans la bonne humeur, une ou plusieurs disciplines sportives sur les installations communales, grâce notamment à l'engagement fort des bénévoles de notre tissu associatif. J'en profite ici pour souligner leur implication et les remercier vivement de leur investissement durant cette semaine mais aussi tout au long de l'année. C'est aussi un réel moment de partage entre les heillecourtois, les associations et la municipalité, autour du sport et des valeurs qu'il engendre. Enfin, ce rendez-vous estival renforce l'attractivité de notre commune ainsi que celle des associations qui la composent. Encore bravo et merci à tous ceux qui ont concouru à cette réussite ! » ■



À venir

Rompre l'isolement des personnes âgées

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, chacun dans leur quartier, vont se présenter au domicile des personnes âgées de 80 ans et plus de la ville pour échanger sur des préoccupations ou pour parler en toute simplicité.

Ces rencontres ont pour objectif d'être au plus proche de la population retraitée, d'entendre ses remarques positives ou négatives, de recueillir des propositions pour un « mieux vivre ensemble à Heillecourt ».

Les visites se dérouleront en Novembre. Cela permettra aussi d'apporter une information sur les services existants, d'accroître le partenariat entre les services intervenant auprès des personnes âgées.

L'ambition des membres du CCAS est surtout d'être à l'écoute et d'apporter une aide contre l'isolement que certains ressentent. ■



Association Artistique Heillecourtoise



Monique Jacques : Présidente, Daniel Gomez :
Secrétaire, Jeannine Voinson : Trésorière

Une association pour promouvoir les artistes locaux

L'Association Artistique Heillecourtoise constituée depuis 1997, réunit pas moins de 60 artistes locaux, venus des communes du Grand Nancy mais aussi d'autres communes du département.

Présidée par Monique Jacques et animée par un groupe de bénévoles, son objectif premier est de promouvoir au plus près des habitants de la commune, et des villes voisines, l'Art, l'Artisanat, la Culture, en organisant chaque année un salon dédié, ouvert librement à tous.

L'Association Artistique Heillecourtoise innove en 2015 pour ce 18^e Salon, habi-

tuellement ouvert aux peintres et sculpteurs. En novembre, il sera consacré exclusivement aux artisans d'art.

L'Association souhaite qu'un grand nombre de visiteurs viennent encourager les artisans qui ont mis tout leur cœur dans leurs créations uniques. Toutes les techniques artistiques seront mises à l'honneur : le travail du bois, du fer, du verre, de la terre, des bijoux créés avec des matières surprenantes, des vêtements colorés, des maroquineries d'ceptions, du pliage de livre étonnant. ■

À noter

Entrée libre

Ouverture au public :

samedi 7 novembre de 14h à 19h
dimanche 8 novembre de 10h à 18h

Maison du Temps Libre
11, rue Gustave Lemaire



Didier Sartelet : Maire, Jean-François Raffy : Secrétaire général de la Préfecture 54, Jean-Pierre Dessein : Vice-Président du Grand Nancy délégué au patrimoine

Marché de gros : des entrepôts au service des plus démunis

Alors que nous vivons actuellement une crise sans précédent, que les associations, nous révèlent l'augmentation significative de la pauvreté dans notre pays et en Europe, le Grand Nancy vient en aide aux plus démunis.

La Banque alimentaire, l'Ordre de Malte et les Restos du Cœur viennent de déménager dans les anciens locaux de Pomona de Vandœuvre, 3800 m² mis à disposition pour les plus démunis sur le Marché de gros en septembre dernier. La Banque alimentaire passe ainsi de 1000 à 1300 m² d'entrepôts et dispose d'espaces de bureaux plus

spacieux, les Restos du Cœur doublent leur surface avec 2100 m² et l'Ordre de Malte a quitté Nancy-Thermal pour rejoindre les deux associations caritatives sur le Marché de Gros.

En 2014, la Banque alimentaire a distribué 1900 tonnes de denrées, l'équivalent de 3,7 millions de repas ! **Les vendredi 27 et samedi 28 novembre 2015, les banques alimentaires lorraines mèneront leur collecte annuelle dans les grandes surfaces et autres lieux.** Comme chaque année, l'objectif est de récolter un maximum de denrées alimentaires qui seront réparties à destination des plus démunis. ■

À savoir

Les élèves du groupe scolaire Émile Gallé et leurs familles participeront à la collecte de denrées les 27 et 28 novembre au profit de la Banque alimentaire.

Banque Alimentaire de Nancy
36, rue Jean Mermoz à Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. 03 83 51 69 59

L'aménagement de la commune en question

Le 2 octobre dernier, la Communauté urbaine du Grand Nancy (CUGN) a décidé d'autoriser l'implantation d'un pôle médical de 4 000 m² sur le site de la friche SNCF, rue Léon Songeur, à côté de la salle de fitness. Ce projet constituerait une opportunité de valorisation du territoire communal et un meilleur service aux habitants s'il n'organiserait pas notamment le transfert des deux pharmacies d'Heillecourt.

« Assurer un développement raisonné et harmonieux » était l'une des quatre priorités de notre projet municipal de mars 2014. Cette priorité se déclinait avec plusieurs engagements sur les conditions d'urbanisation dans notre commune. Elle supposait une révision du plan local d'urbanisme (PLU), arrêté au cours du mandat précédent, avec lequel nous avons plusieurs désaccords. Après avoir préparé ce PLU, le Maire voulait « rassurer », affirmant avant l'élection que « rien ne se passerait au cours du mandat »... Aujourd'hui, des terrains sont convoités par

des investisseurs recherchant les meilleurs emplacements pour leur activité, sans la nécessaire considération d'un aménagement cohérent de notre commune. Et il faut bien constater que l'attentisme de la municipalité est vite débordé par le dynamisme d'acteurs économiques pour lesquels le temps presse.

Ainsi, l'ancien hôtel Eclipse a pu être vendu, démolé et remplacé par un Mac Do en cours de construction : « conforme » au PLU... Rappelons notre opposition en 2010 à la construction d'une nouvelle salle festive à 1,5 million € TTC justifiée, entre autres arguments, par la proximité de l'hôtel. On mesure bien aujourd'hui la logique de court terme de cet investissement sous-utilisé et qui coûte en plus 60 000 € de fonctionnement par an à la commune.

Et maintenant, le Maire, vice-président du Grand Nancy, entérine une décision qui prévoit le transfert sur un site excentré des deux pharmacies de la Grande rue et de la place

de la République. Cela traduit aussi l'improvisation de l'aménagement de cette friche SNCF, promise à une urbanisation massive par le PLU voté en 2012. Rappelons notre position de conditionner une urbanisation raisonnée à la création d'une halte-gare. Cette fameuse halte-gare, annoncée en 2007 puis en 2013, avec renfort médiatique pour produire son petit effet avant les élections municipales, et aujourd'hui enterrée après une « étude préalable ».

Oui Heillecourt doit se développer économiquement et accueillir de nouveaux habitants mais pas au détriment de son cadre de vie et du lien social. En matière d'urbanisme, la CUGN a pris les commandes avec le PLU adopté en 2012 et, faute de vision et de projet clair, la municipalité ne maîtrise aujourd'hui plus grand chose. ■

Pour la liste Heillecourt, un avenir partagé
Florence Cliquet, Sylvie Greff, Laurent Kamiri, Myriam Toussaint, Hervé Willer
www.un-avenir-partage.fr

Un nouveau pôle de santé à Heillecourt

Une initiative privée de réalisation d'un pôle médical à Heillecourt est en réflexion depuis plusieurs mois.

Partant du principe que ce mode de regroupement sera, à l'avenir, la meilleure garantie de continuité des soins, comme le rappelle d'ailleurs Madame la Ministre de la Santé. Devant le déficit de structures existantes permettant de créer d'autres cabinets médicaux, les auteurs de ce projet ont enclenché toutes les démarches susceptibles d'en permettre sa concrétisation.

Si nous pouvons déplorer une délocalisation et un regroupement de nos deux pharmacies en un lieu unique, (idée retenue dans ce dossier), il n'en reste pas moins, et un article récent de l'Est Républicain en faisait état, que seules des pharmacies de « taille correcte » seront viables à terme, conséquence de la politique de santé actuelle, et le service rendu ne pourra qu'en être supérieur.

Nous veillerons à ce que les personnes ne disposant pas de moyens de déplacement ne soient pas pénalisées et le Maire l'a réaffirmé clairement lors de la réception de tous les professionnels de santé de la ville en Mairie le mercredi 7 octobre.

En 2013, huit médecins généralistes exerçaient sur la commune de Heillecourt. Aujourd'hui il n'en reste que six dont certains pratiquent à leur domicile. Ces cabinets risquent de disparaître lors du départ en retraite de ces praticiens.

Afin d'anticiper cette situation, en gestionnaire responsable, notre ville réfléchit avec ses professionnels de santé à l'idée de ce pôle médical comprenant des médecins généralistes, des spécialistes et des auxiliaires paramédicaux divers (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophoniste, sage-femme ...).

Le seul emplacement réglementairement autorisé, avec une modification enclenchée du PLU pour ce secteur, est le terrain

entre la rue Léon Songeur et le centre de fitness, à l'extrémité des friches SNCF.

Ce projet pourrait voir le jour vers la fin de l'année 2016 si toutes les conditions sont remplies. Actuellement, l'EPFL, propriétaire du terrain, et le Grand Nancy n'ont pas émis d'avis négatif sur ce projet.

La municipalité suit ce dossier avec attention mais ne peut en aucun cas s'opposer à une initiative privée, sans aucune participation municipale ou communautaire, visant à préserver voir développer l'offre de soins actuelle à Heillecourt. ■

Les élus de la majorité
Heillecourt, une passion à vivre

RETOUR EN IMAGES



4 septembre : Balade botanique animée par François Vernier



14 au 27 septembre : Exposition « Regards indiscrets », photographies de l'artiste Souris Bleu



25 septembre : Challenge inter-écoles des Foulées de l'Embanie



18 et 19 septembre : Salon des Économies d'Énergie à Ludres



27 septembre : Foulées de l'Embanie



9 octobre : Semaine de la démocratie scolaire au Collège Montaigne



Du 12 au 16 octobre : Semaine du goût, les enfants de la crèche visitent une boulangerie



10 octobre : Réception des nouveaux habitants

Agenda des manifestations

■ Samedi 7 et dimanche 8 novembre

Salon des artistes locaux

Samedi 7 de 14h à 19h et dimanche 8 de 10h à 18h Maison du Temps Libre

■ Lundi 9 novembre

Repas intergénérationnel

11h30 - Crèche-Foyer des personnes âgées

■ Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative

11h - Monument aux morts

■ Samedis 14 novembre et 12 décembre

Matinée jeux de société

Proposée par le Conseil municipal des enfants

De 10h à 12h - Maison du Temps Libre

■ Vendredi 20 novembre

Journée nationale des Assistantes Maternelles

11^{ème} édition « Les petits et les activités pédagogiques »

Rencontre à partir de 19h30

Salle Polyvalente du RAM, 1 rue Gabriel Péri à Vandœuvre - Tél. 03 83 50 54 24



■ Samedi 21 novembre

Halloween party

Organisée par l'association scolaire Émile Gallé, spectacle de David l'incroyable magicien.

Entrée tout public : 6€

Réservation : emilgalle.event54@gmail.com

15h - Maison du Temps Libre

■ Mercredi 25 novembre

Sportifs 2015 - Remise des récompenses

19h - Maison du Temps Libre

■ Samedi 28 novembre

Portes ouvertes Restaurant scolaire

De 9h à 11h30

■ Samedi 28 et dimanche 29 novembre

Bourse aux jouets, accessoires de puériculture, ski enfants (casques, lunettes, et combinaisons)

Dépôt : samedi 28 de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Vente : dimanche 29 de 9h à 12h

Païement et retrait : dimanche 29 de 14h30 à 16h

Maison du Temps Libre

<http://avh.eklablog.com>

■ Samedi 28 et dimanche 29 novembre

Marché de Noël

Organisé par « les abeilles du lundi » au profit de la paroisse Ste-Jeanne de Chantal de Heillecourt

De 14h à 18h30 - Maison du Temps Libre

■ Vendredi 4 décembre

Action Téléthon du CME

En après-midi

■ Samedi 5 décembre

Téléthon : Nuit du futsal de 7 à 77 ans

À partir de 20h - COSEC - Inscription auprès de Sébastien Habillon au 06 42 06 28 67

■ Dimanches 6 et 13 décembre

Élections régionales

De 8h à 18h - bureau de vote inscrit sur votre carte électorale

■ Mardi 8 décembre

Repas de l'ARPAH

12 h

■ Jeudi 10 décembre

Saint-Nicolas

Défilé des chars à partir de 18h30, Feu d'artifice à 19h30 - Maison du Temps Libre

■ Jeudi 18 décembre

Don du sang

De 16h à 19h30 - Maison du Temps Libre

■ Samedi 19 décembre

Noël des enfants pour les 4-10 ans

Spectacle de chansons pour enfants présenté par la compagnie Ciboulette 15h - Maison du Temps Libre

■ Samedi 19 et dimanche 20 décembre

Tournois de football

Tournois de Noël de l'ESH De 9h à 18h - COSEC

■ Dimanche 31 janvier

Rencontre conviviale

Avec les heillecourtois

De 11h30 à 14h30 - Maison du Temps Libre

Liste électorale : s'inscrire

Où et quand dois-je m'inscrire sur les listes électorales ?

Vous pouvez effectuer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année ou en ligne sur le site :

<http://mon.service-public.fr/>

À partir de quand puis-je voter lorsque je me suis inscrit sur les listes électorales ?

Tout dépend de la date à laquelle vous avez déposé votre demande d'inscription en mairie. Les personnes inscrites avant le 30 septembre 2015 pourront voter lors des élections régionales programmées les 6 et 13 décembre prochains.

Pour les autres, si vous faites votre demande d'inscription avant le 31 décembre 2015, dernier jour ouvrable du mois de décembre, vous pourrez voter à compter du 1^{er} mars 2016.

Dois-je me réinscrire sur les listes électorales si je déménage dans la même commune ?

Oui, car il s'agit d'un changement d'adresse et donc d'un changement de domicile. Si vous négligez la démarche de nouvelle inscription, les courriers qui vous seront alors adressés dans le cadre des opérations électorales vous seront envoyés à votre ancienne adresse. En l'absence d'indication de votre part, la mairie considérera que vous n'êtes plus domicilié à Heillecourt et pourra demander votre radiation des listes.

Comment recevoir votre revue municipale ?

• Version papier

Elle est distribuée chaque trimestre dans vos boîtes aux lettres. Si vous ne la recevez pas, vous pouvez le signaler par mail (communication@mairie-heillecourt.fr) ou par courrier en précisant vos nom, prénom et adresse.

• Version multimédia

Elle est consultable sur : www.heillecourt.fr